



Planche IX.—Coupe sectionnelle de l'allonge du même bâtiment (en construction.)

Le tout comme ci-haut, si ce n'est que le carré aura 18 pds au lieu de 12, et que la batterie servira ici de plancher d'écurie à 4 pds plus haut qu'ailleurs, afin de mieux ventiler toute la bâtisse et de décharger de plus haut, dans le fenil de l'ancien bâtiment, dans le silo, etc.

ce qui permettra de pénétrer avec voiture jusque dans le fœnil et vous procurera un avantage inappréciable. Vous modifierez les dimensions de ce plan suivant vos besoins ; en le prenant pour point de départ vous aurez certainement une construction à la fois simple et commode.

2°. En second lieu, voici les plans relatifs à une ancienne grange qui vient de subir des améliorations en rapport avec l'industrie laitière. Le propriétaire désirait conserver cette bâtisse, ancienne il est vrai, mais en bon état ; il lui fallait l'agrandir et avoir une cave à fumier. Voici cette grange dans son état primitif ; la voilà revêtue de ses habits modernes. Au premier coup d'œil vous voyez qu'elle a été exhauscée à quatre pieds du sol : opération facile à faire au moyen de vis, vulgairement connus sous le nom de *jack's screw*. Cet exhaussement a permis d'avoir en dessous de l'étable une cave à fumier très spacieuse ; une porcherie en dessous de la batterie voisine de l'étable, et des tasseries très profondes. A la faveur de cet exhaussement, une allonge de 14 pieds de largeur a pu être construite vers le sud sur toute la longueur de la bâtisse ; une autre semblable, mais vis-à-vis de l'étable a été érigée vers le nord ; la partie inférieure de cette dernière fait partie de la cave à fumier, tandis que la partie supérieure sert d'agrandissement à l'étable. Dans l'allonge du sud, il y a une partie réservée aux chevaux ; une autre partie réservée aux

boeufs de travail : en ce dernier endroit, c'est-à-dire sur une largeur de 12 pieds, on n'a laissé que 6½ entre les deux planchers de l'écurie, ce qui a permis d'installer la chaufferie dans la partie supérieure de l'écurie. La montée qui conduit de l'écurie à l'étable a 3½ pieds de hauteur sur 13 pieds de longueur. A la faveur de larges barres solidement fixées en guise de degrés, les bestiaux la franchissent avec facilité. Entre les deux grandes lucarnes se trouve un espace de 20 pieds destiné au silo. En arrière de la grange il y a une bâtisse abritant une roue penchée pour faire mouvoir le moulin à battre le grain et le hache-paille. Le poulailler existant déjà a été mis en communication avec l'écurie et la cave à fumier. L'examen du plan de l'intérieur vous donne une idée exacte du fond de la cave fait en forme de bassin, afin que le centre de gravité de ce poids énorme de matières liquides et solides ne batte pas en brèche les parois de la cave. En dessous de l'écurie se trouve un plan incliné permettant l'écoulement des matières liquides dans la cave. Le fond, soit de la cave, soit de la remise à fumier, doit toujours être recouvert d'une couche de terre glaise battue d'une épaisseur de 5 à 6 pouces, afin d'empêcher le fumier de s'infiltrer dans le sol et dans le puits qui se trouve généralement à proximité, quelquefois à l'intérieur de la cave. Vous voyez quatre ventilateurs aboutissant à une seule coupole ; deux partent de l'étable ; un troi-